

Aujourd'hui, seul un sixième des emplois environ appartient au secteur secondaire.

Les statistiques démontrent clairement l'évolution du secteur tertiaire. La part de ce secteur, qui était de 47% en 1965, se montait à 55% dix ans plus tard, atteignant même la part de 78% en 1985. Actuellement, la part du secteur tertiaire s'est stabilisée aux trois-quarts des emplois environ.

Le secteur primaire représente actuellement 8% des emplois. Cette part est relativement importante en regard des communes limitrophes (Cologny : 0,6%, Collonge-Bellerive : 6%) et de la moyenne cantonale (1,1%).

Depuis trente ans, le nombre de personnes employées dans l'agriculture a fortement varié, diminuant de 34 à 13 entre 1965 et 1985, avant d'augmenter, atteignant actuellement la trentaine. Dans le détail, l'évolution des chiffres indique donc une augmentation continue des personnes employées dans ce sous-secteur à partir de 1985.

Actuellement, 80% des personnes employées dans l'agriculture le sont à plein temps.

5.2 L'occupation du sol, les sites et le paysage

Les surfaces agricoles

La commune de Vandœuvres se situe à la limite de l'agglomération urbaine à l'ouest et des zones résidentielles du bord du lac au nord. Elle se trouve dans un espace agricole voué aux grandes cultures qui s'étend jusqu'à la frontière cantonale et même au-delà.

Depuis 1992, date du dernier plan directeur communal, la superficie de l'aire agricole ne s'est pas modifiée (185 ha) et plus de 40% de la superficie totale est vouée au travail de la terre. Le classement en zone de verdure du parc de la Mairie (auparavant en zone agricole) correspond à une adaptation de la zone d'affectation à un état de fait, sans diminution des surfaces agricoles utiles.

Concernant les surfaces de forêts, bois et verdure, l'espace communal se répartit en 14 ha de zone des bois et forêts et 30 ha de zone de verdure.

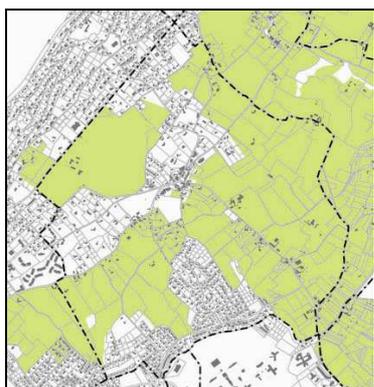


Fig.11 : Zone agricole

Utilisation du sol	hectares
surface agricole	185
surface de forêt, bois et verdure	44
surface d'habitat et d'infrastructure	211
total	440

Il n'existe aucune zone artisanale ou industrielle sur ce territoire.

Continuums et corridors biologiques

En termes de milieux naturels, l'essentiel de l'espace agricole de la commune se rattache à une "entité naturelle ouverte" structurée par des réseaux agro-environnementaux.

Le concept de réseau environnemental souligne l'importance des liaisons entre les milieux de grand intérêt naturel à travers des structures linéaires (haies, bandes herbeuses). Ces liaisons permettent les échanges entre les espèces présentes dans les différents sites. Elles rehaussent la valeur biologique de l'ensemble de la région, car la valeur fonctionnelle de chaque biotope (bois, zone humide, etc.) est dépendante de la qualité des structures de liaison. Une bonne connaissance de ces réseaux permet de définir, entre autre, quels espaces naturels clés doivent être préservés.

Les espaces naturels continus qui traversent la commune, habités et parcourus par la faune, entrent en conflit avec le réseau routier à maints endroits (routes de Vandœuvres, de Mon-Idée, de Choulex, et de Meinier, chemin des Princes).

Le rapport « *Environnement de la commune de Vandœuvres : Etat des connaissances et bilan* » (Lachavanne et al., 1998) fournit une évaluation globale du contexte environnemental de la commune. Certaines données sont rappelées dans les pages suivantes.

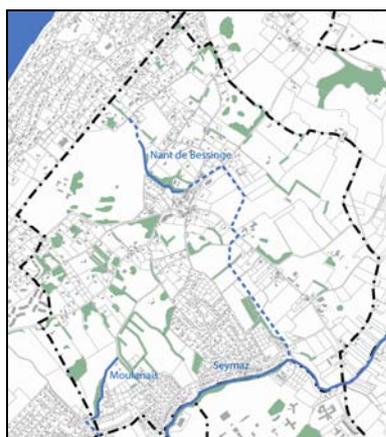


Fig.12 : Cours d'eau

Les cours d'eau

L'une des richesses naturelles de la "cuvette genevoise" est la diversité de ses cours d'eau. A cet égard, Vandœuvres possède un site important, celui de la Seymaz, dont la renaturation aura des effets significatifs sur le territoire. Le projet (crédit de Fr.9'500'000.- voté par le Grand Conseil en décembre 1998 pour la réalisation de la première étape des travaux) prévoit notamment : le réaménagement et la revitalisation du cours de la Seymaz actuellement canalisé en amont du pont Bochet, en rivière naturelle et intégrée au site (4'750m); le contrôle du ruissellement dans la partie urbaine du bassin versant ; la recherche d'une solution optimale pour résoudre le problème des crues et inondations.

Le Nant de Bessinge, dont le lit et les rives structurent le paysage au lieu-dit Pré Saint-Jean, est en grande partie sous tuyau. La possibilité de le remettre à l'air libre pourrait être étudiée.

La même réflexion pourrait s'appliquer au Moulanais, dont l'apparence est celle d'un petit fossé, temporairement en eau, serpentant entre des propriétés privées, situé sur les communes de Vandœuvres, de Cologny et de Chêne-Bougeries où il rejoint la Seymaz. Une telle étude devrait être menée dans le cadre d'un projet intercommunal.

En ce qui concerne les eaux souterraines, en application de la Loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution de 1991, la commune de Vandœuvres est classée en zone C sur l'ensemble de son territoire. Seuls les trois cours d'eau (Seymaz, Moulanais, Nant de Bessinge) bénéficient d'une zone de protection A de part et d'autre de leurs lits.

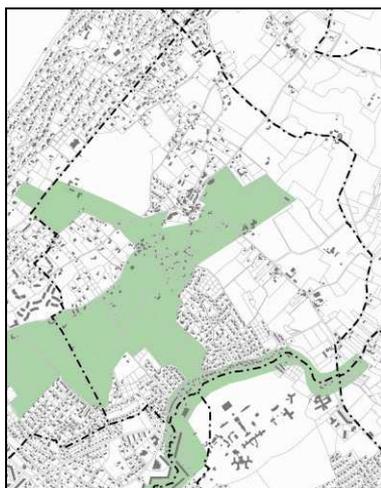


Fig.13 : Pénétrantes de verdure

Les forêts et espaces verts

Deux importantes pénétrantes de verdure assurent une transition paysagère sur cette portion de territoire, en traversant à la fois l'espace rural et les secteurs urbanisés :

- le site de la Seymaz
- l'espace agricole, peu ou pas bâti, en contrebas de la route de Vandœuvres, s'étendant du village de Vandœuvres jusqu'au parc des Eaux-Vives.

La qualité de ces pénétrantes de verdure est essentiellement de constituer "un réseau naturel". Elles forment à n'en pas douter deux des éléments les plus structurants des réseaux écologiques régionaux.

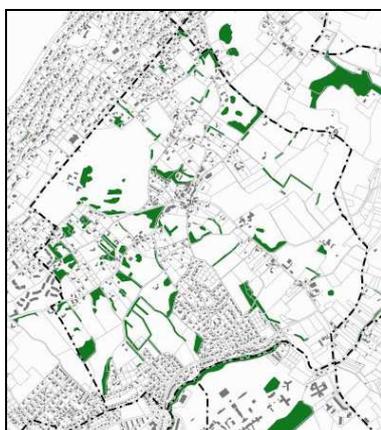


Fig.14 : Espaces forestiers et cordons boisés

Si la commune ne possède pas de forêts d'importance mais seulement des petits bois de chênes, son paysage se caractérise par la présence d'arbres isolés, d'alignements d'arbres (l'essence dominante est le chêne : sur 6'000 arbres, 1'700 environ sont des chênes), de haies (charme, aubépine, cornouiller, noisetier) et de quelques vergers. Avec une moyenne de 4 arbres par habitant, la commune de Vandœuvres est, à cet égard, l'une des plus richement dotées du canton.

Les sites bâtis

Plusieurs sites archéologiques ont été inventoriés sur le territoire vandœuvrien. Outre le tracé supposé de la voie romaine menant de Genève à Thonon, dont il n'existe à notre connaissance pas de trace matérielle à Vandœuvres, mentionnons la présence de quatre établissements gallo-romains, le temple de Vandœuvres et le site présumé de la chapelle St-Martin.

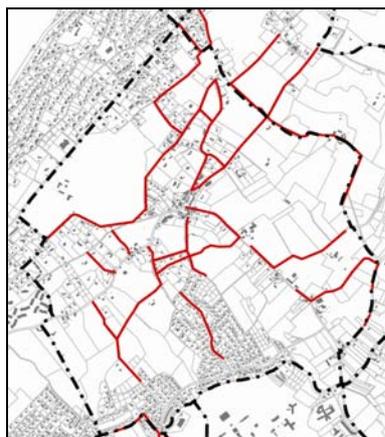


Fig.15 : Chemins historiques avec substance

Les voies de communication historiques, à l'image des monuments, des sites historiques bâtis et des sites naturels, forment une part importante de notre patrimoine culturel³. En vue de les protéger, elles ont préalablement été répertoriées dans l'inventaire des voies de communication historiques (IVS).

Celui-ci désigne plusieurs chemins ou segments de chemins comme des tracés historiques avec beaucoup de substance :

- le chemin de l'Ecorcherie
- le chemin de la Blanche
- le haut du chemin de la Blonde

Ces chemins, de grand intérêt, sont intégrés dans le plan directeur communal des cheminements piétonniers.

Un nombre important d'autres voies, qui sont utilisées aujourd'hui partiellement comme des routes absorbant le trafic à destination aussi bien que le trafic de transit, sont également chargées de substance. Citons notamment :

- le chemin des Hauts Crêts
- le chemin du Dori
- plusieurs tronçons de la route de Mon-Idée
- le chemin de la Cocuaz
- la route de Meinier
- la route de Choulex
- la route de Pressy
- le bas du chemin de la Rippaz
- le chemin de Marclay
- le chemin de l'Abri
- le chemin des Peutets

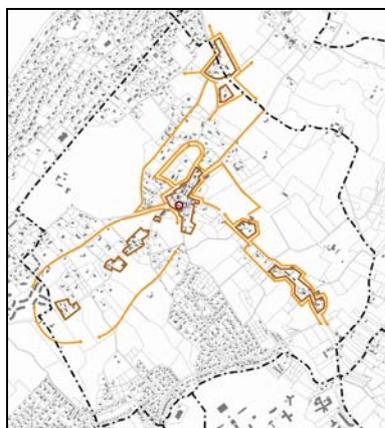


Fig.16 : Principaux ensembles bâtis à protéger (selon inventaire ISOS)

³ BAERTSCHI, P. dans BISCHOFBERGER, Y., FREI, A., (1998), *Guide des chemins historiques du canton de Genève*, Genève, Slatkine.

Le maintien de leur qualité historique implique une certaine retenue dans l'usage qui en est fait pour certains. Des mesures de modération devront être envisagées pour éviter que des aménagements par trop « routiers » ne contribuent à la disparition de leur substance.

En ce qui concerne le patrimoine architectural, plusieurs ensembles bâtis, outre le village de Vandœuvres, sont reconnus par l'inventaire ISOS⁴ comme des sites construits d'importance régionale, tels que Chougny, Crête et Pressy.

Ces groupements caractéristiques forment un important élément patrimonial. En outre, ils participent grandement à la qualité du paysage communal.

À Chougny, la maison « A la Jolie » et ses dépendances sont qualifiées de « groupement de grande valeur » par l'inventaire ISOS.

L'image historique du site de Pressy est relevée dans l'inventaire, ainsi que ses qualités spatiales et historico-architecturales « évidentes et tout à fait intéressantes ».

La présence d'éléments stylistiques et typologiques de valeur est mise en évidence dans le hameau de Crête.

Les qualités spatiales du village de Vandœuvres sont prépondérantes, dues à la fois à la topographie et aux constructions. Les qualités du site sont jugées importantes, en particulier « à cause de la juxtaposition harmonieuse de bâtiments d'époque et de style différents ». Le temple est en outre classé depuis 1921.

Par ailleurs, le recensement architectural du canton de Genève a reconnu les qualités architecturales d'un grand nombre de bâtiments et ensembles construits.

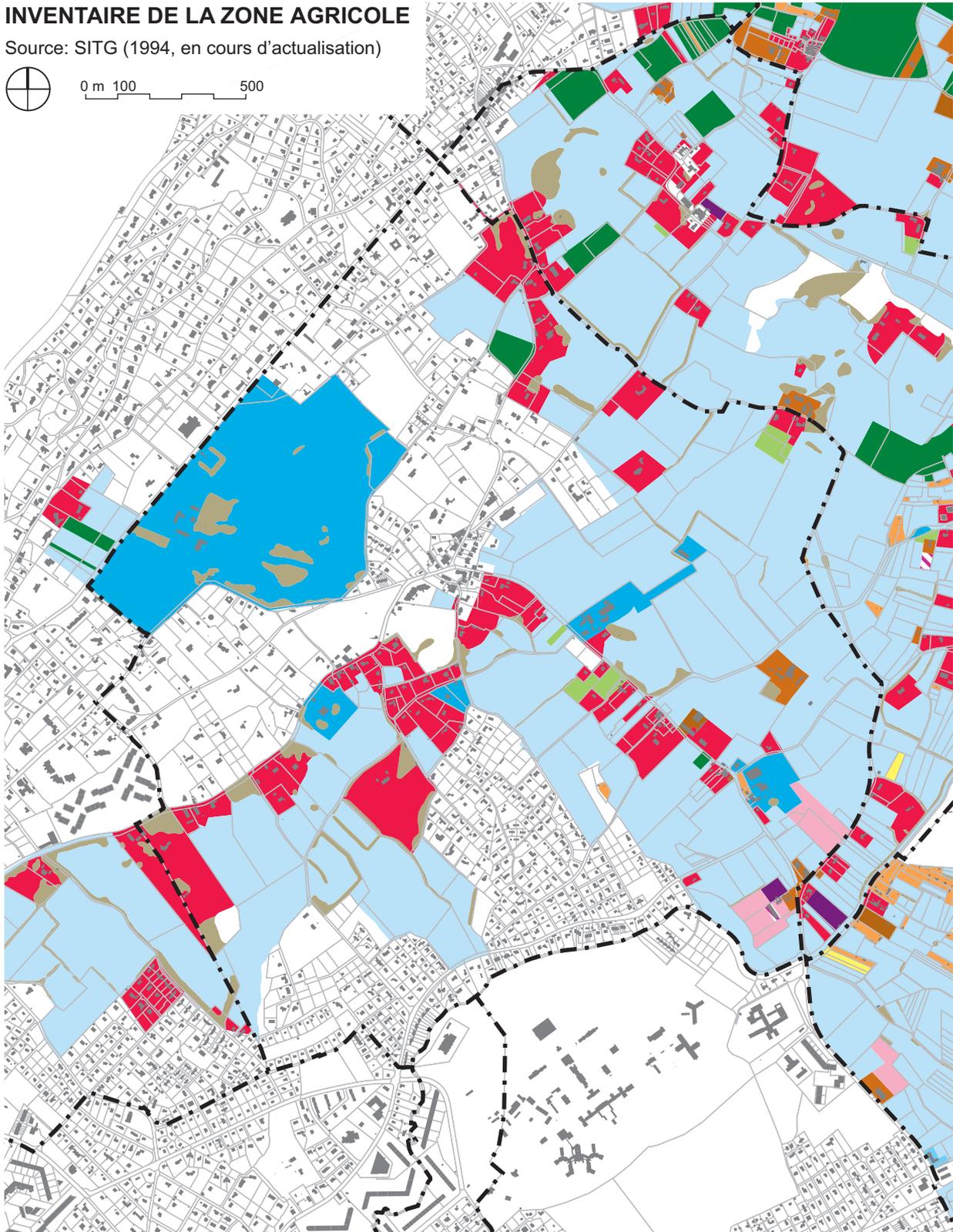
⁴ Inventaire des sites construits à protéger en Suisse.

INVENTAIRE DE LA ZONE AGRICOLE

Source: SITG (1994, en cours d'actualisation)



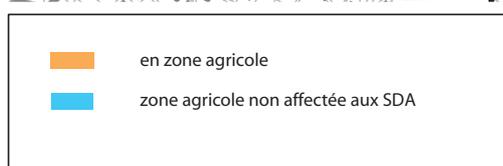
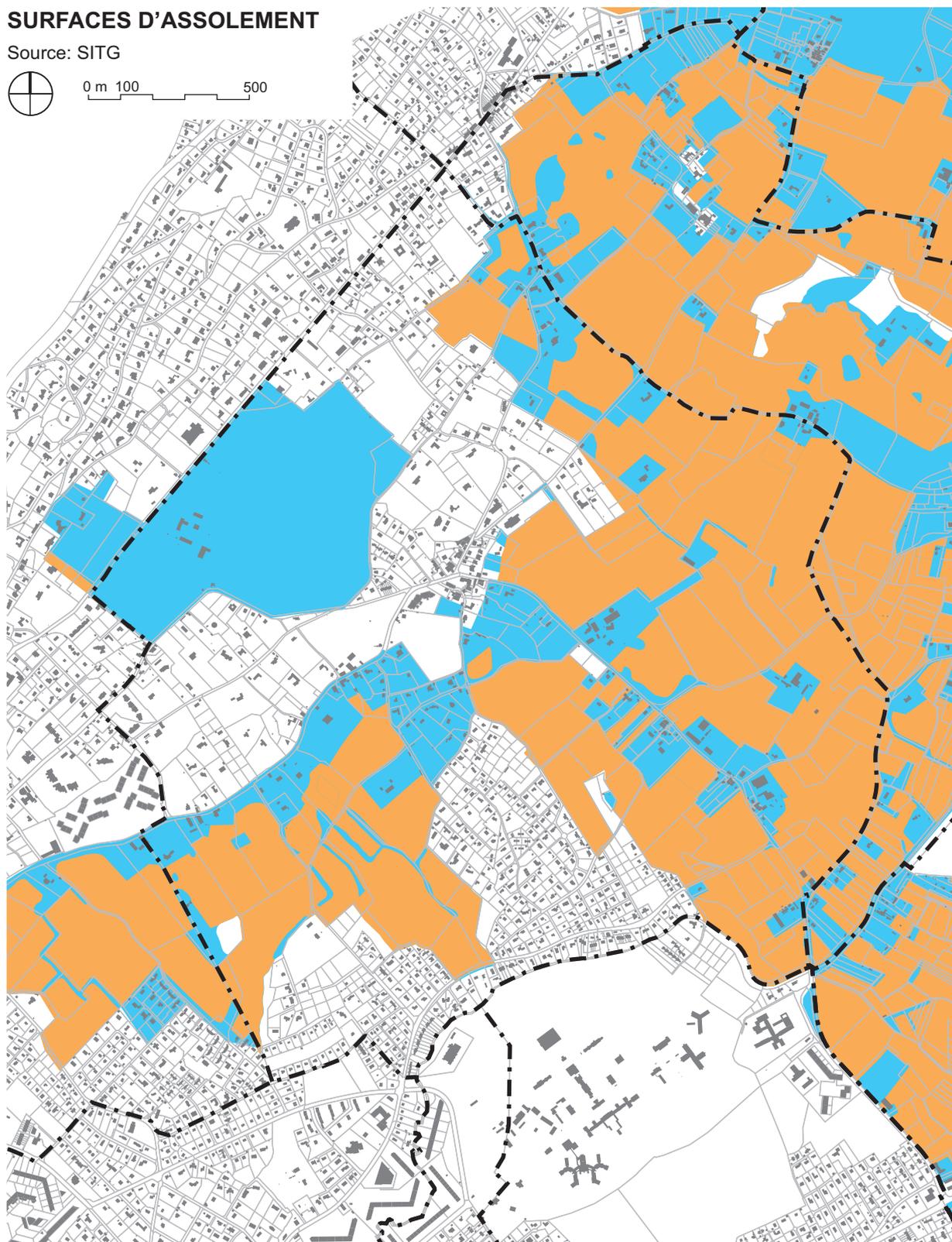
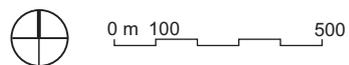
0 m 100 500



 grandes cultures, prés, pâturages, cultures maraichères	 équipements publics / privés, installations techniques / militaires
 habitations et prolongements: pelouses, jardins	 pépinière, floriculture
 bois et bosquets	 terrains incultes ou en friche
 vignes	 jardins potagers individuels
 vergers traditionnels	 cultures sous tunnels plastiques
 constructions agricoles, habitations d'agriculteurs	 serres
 week-ends	 installations abandonnées
 artisanat, industrie, dépôt, chenil, etc	

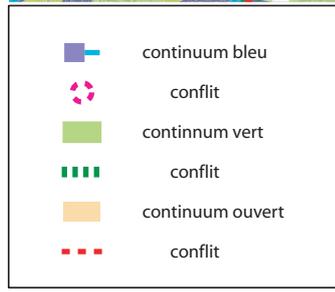
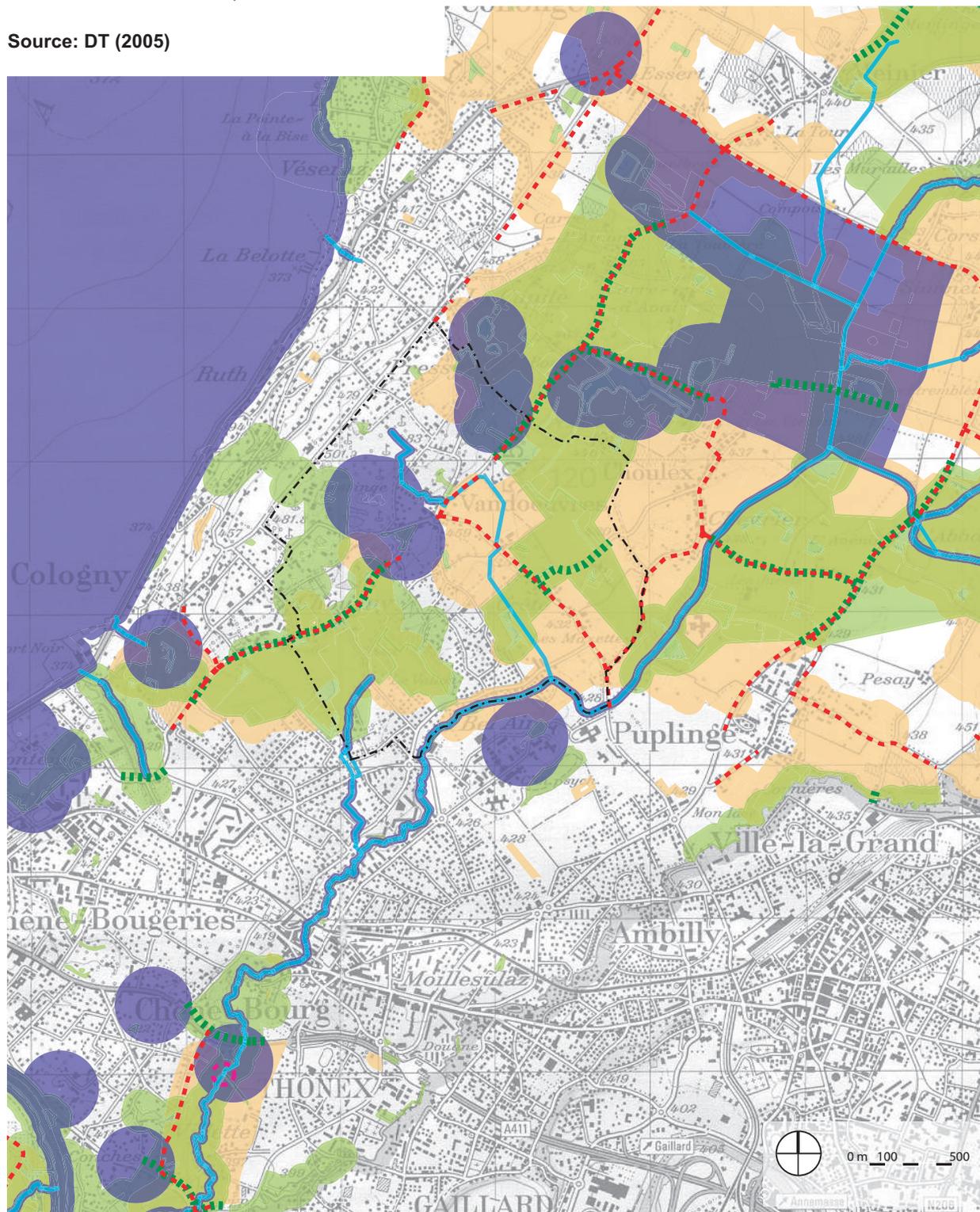
SURFACES D'ASSOLEMENT

Source: SITG



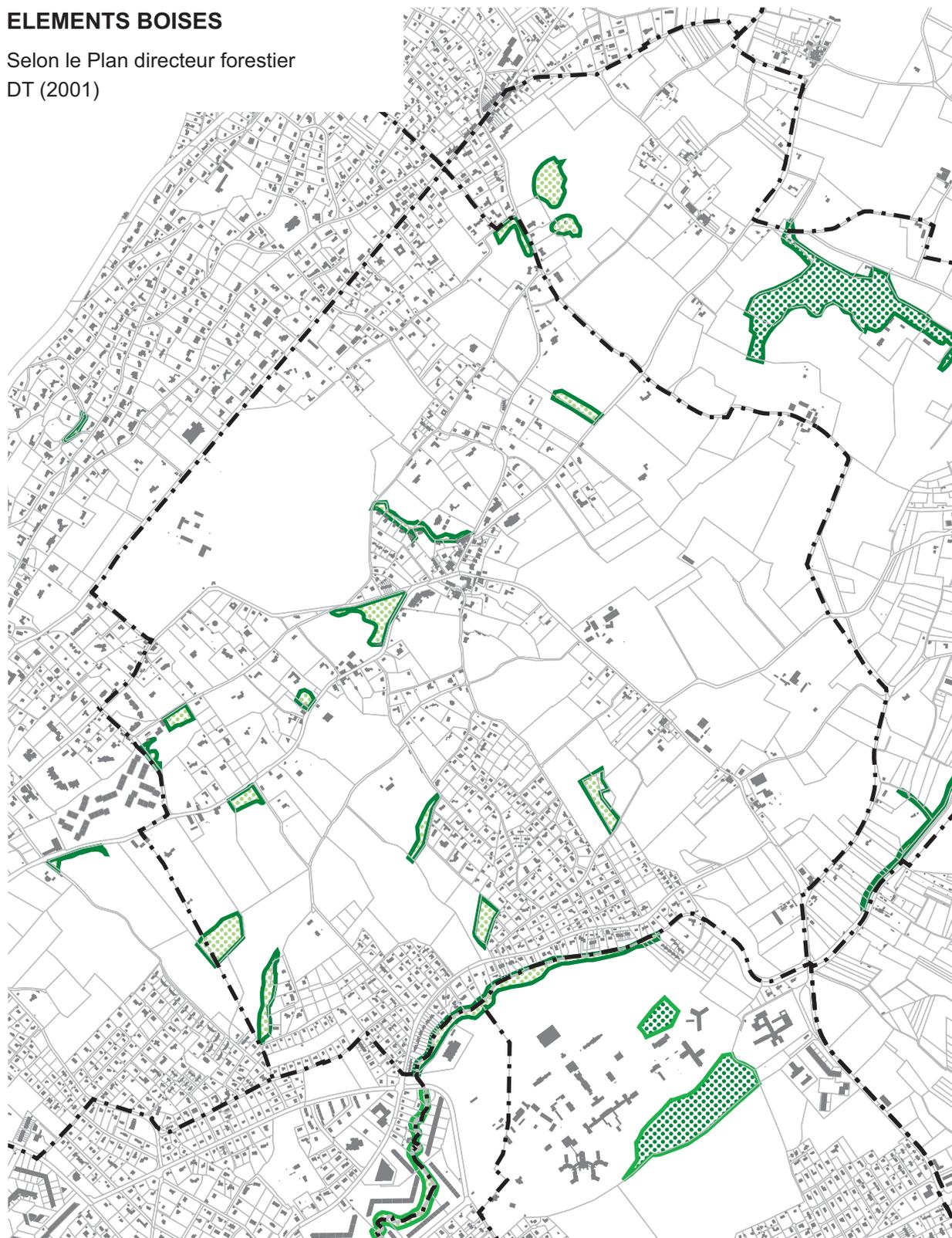
CONTINUUMS VERT, BLEU ET JAUNE

Source: DT (2005)



ELEMENTS BOISES

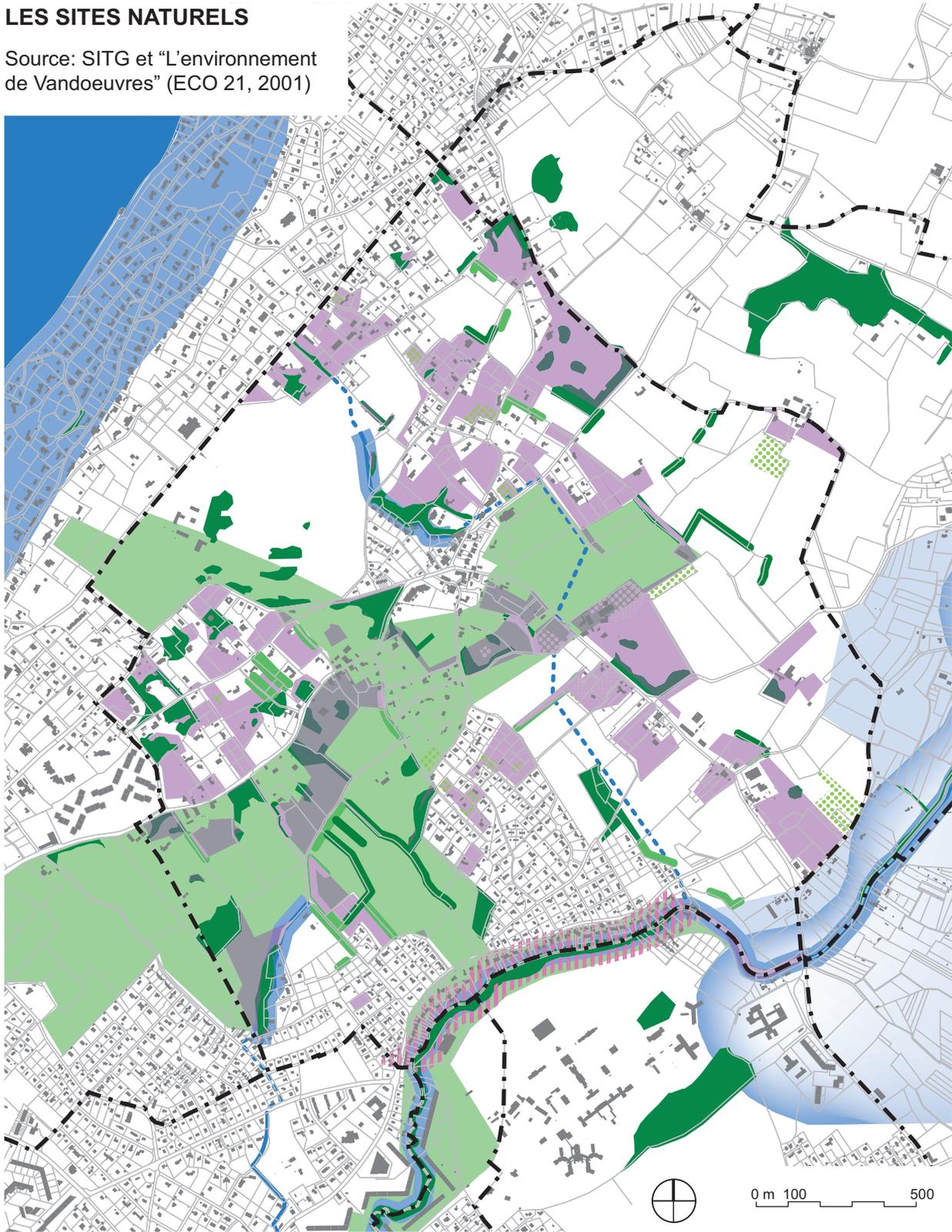
Selon le Plan directeur forestier
DT (2001)



0 m 100 500

LES SITES NATURELS

Source: SITG et "L'environnement de Vandœuvres" (ECO 21, 2001)



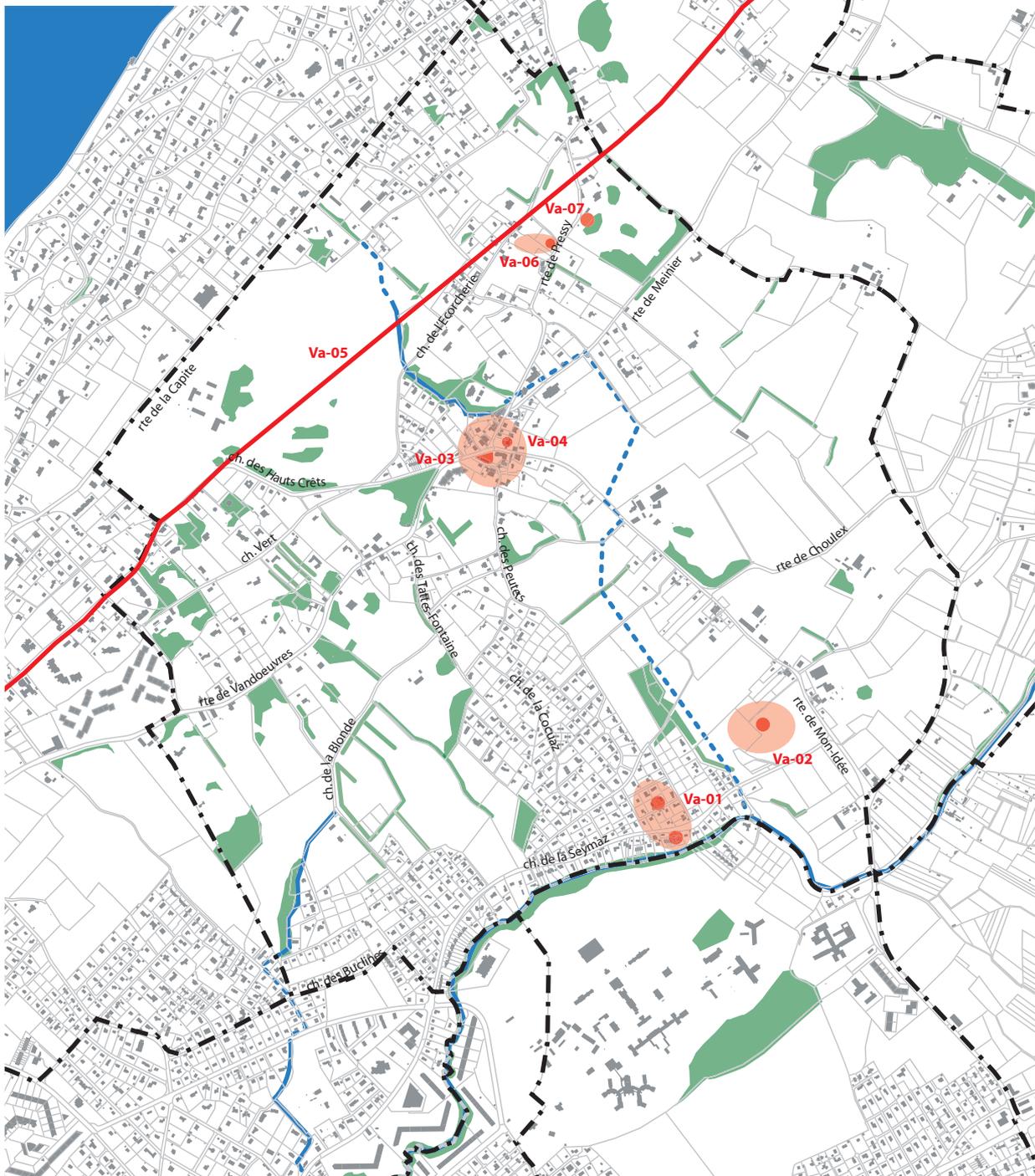
	cours d'eau		alignements d'arbres
	rives des cours d'eau, proximité des captages		cordons forestiers
	présence d'une nappe superficielle		vergers
	limite d'une nappe superficielle peu épaisse		milieu naturel de valeur bien conservé
	pénétrante de verdure		milieu naturel de valeur dégradé
	forêts		

SITES ARCHEOLOGIQUES

Sites connus, situation en août 2005.
Source : Service d'archéologie - DCTI

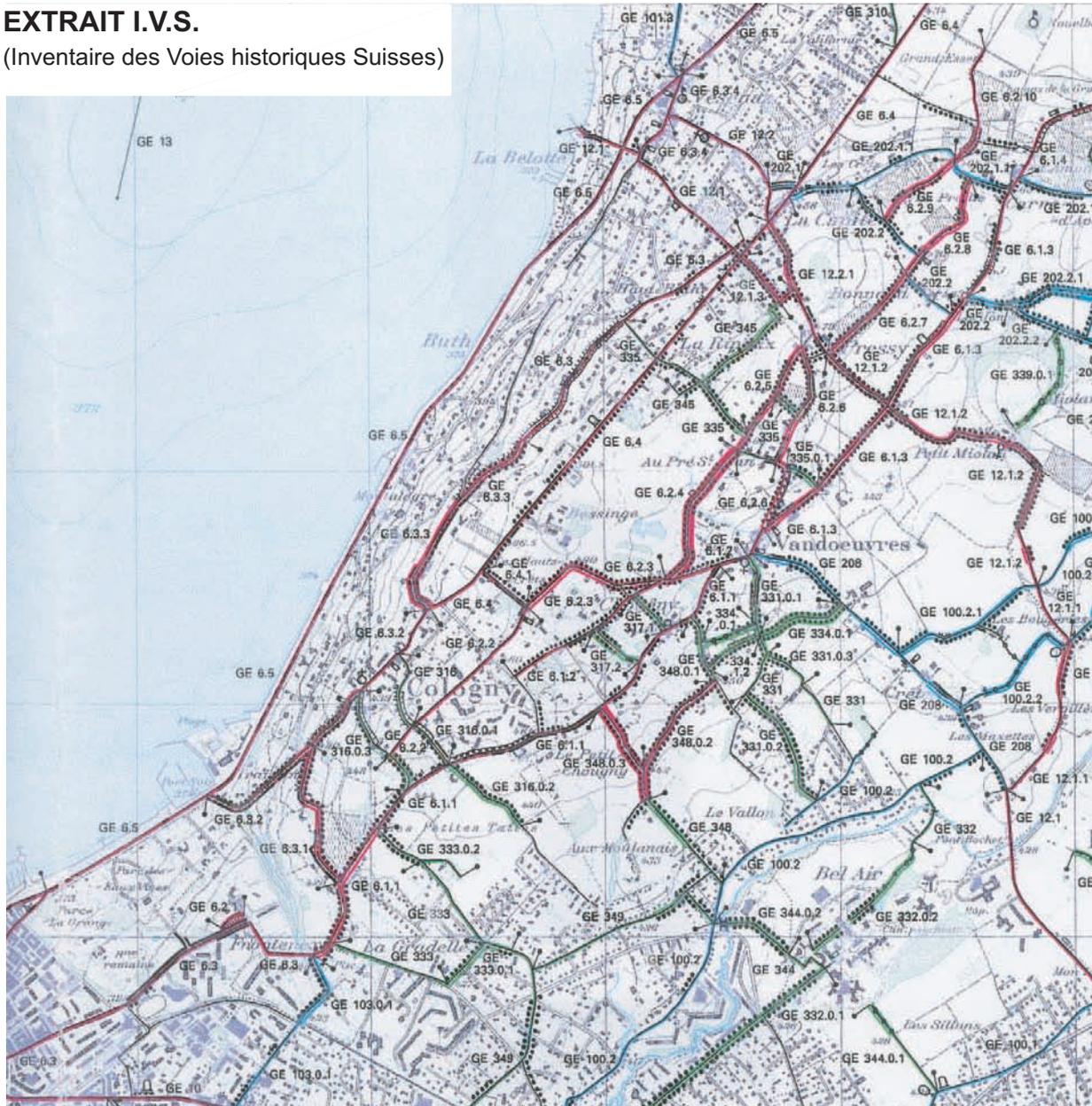


0 m 100 500



- Va-01** établissement gallo-romain, annexe de la villa de Vandœuvres
- Va-02** établissement gallo-romain, annexe de la villa de Vandœuvres
- Va-03** temple de Vandœuvres, église St-Jacques
- Va-04** établissement gallo-romain
- Va-05** tracé supposé de la voie romaine de Genève à Thonon
- Va-06** établissement gallo-romain
- Va-07** site présumé de la chapelle St-Martin

EXTRAIT I.V.S.
(Inventaire des Voies historiques Suisses)



Carte d'inventaire

Classification d'après la LPN (loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage)

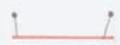
- importance nationale
- importance régionale
- importance locale

Substance (p. ex. "...d'importance nationale")

- Tracé historique
- = Tracé historique avec substance
- = Tracé historique avec beaucoup de substance

Subdivision (p. ex. "...d'importance nationale")

- itinéraire
- tracé
- segment

 délimitation d'un itinéraire, d'un tracé ou d'un segment

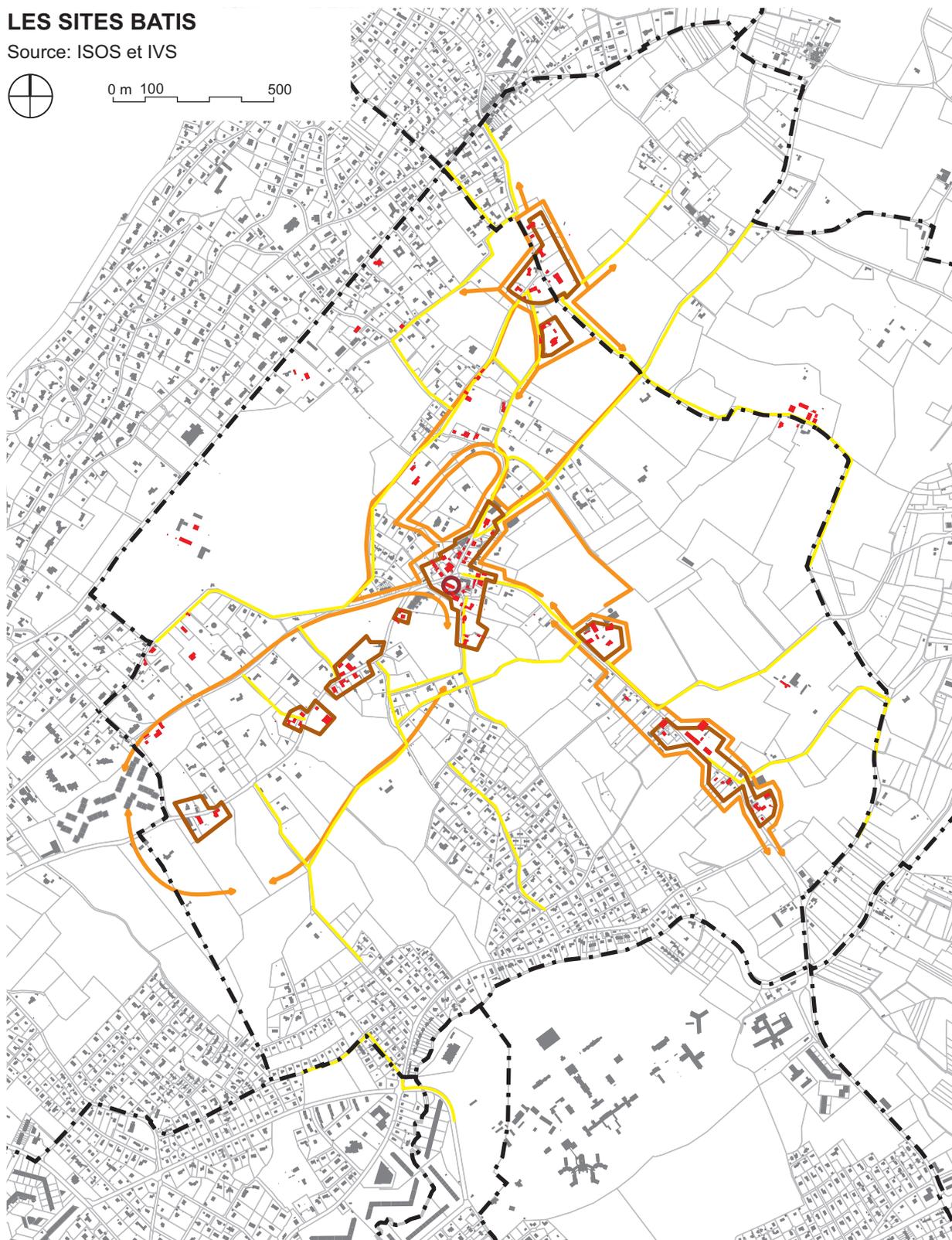


LES SITES BATIS

Source: ISOS et IVS



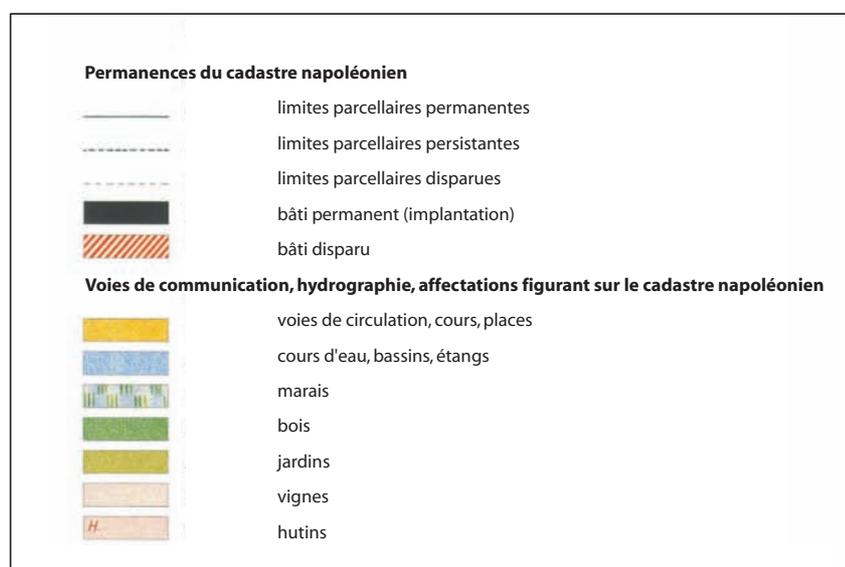
0 m 100 500



-  recensement architectural, valeurs 2, 3, 4, 4+ (DAEL, Service des monuments, de la nature et des sites)
-  objet classé
-  ensembles bâtis caractéristiques et leur environnement (recensement ISOS)
-  tracé historique avec substance (IVS)

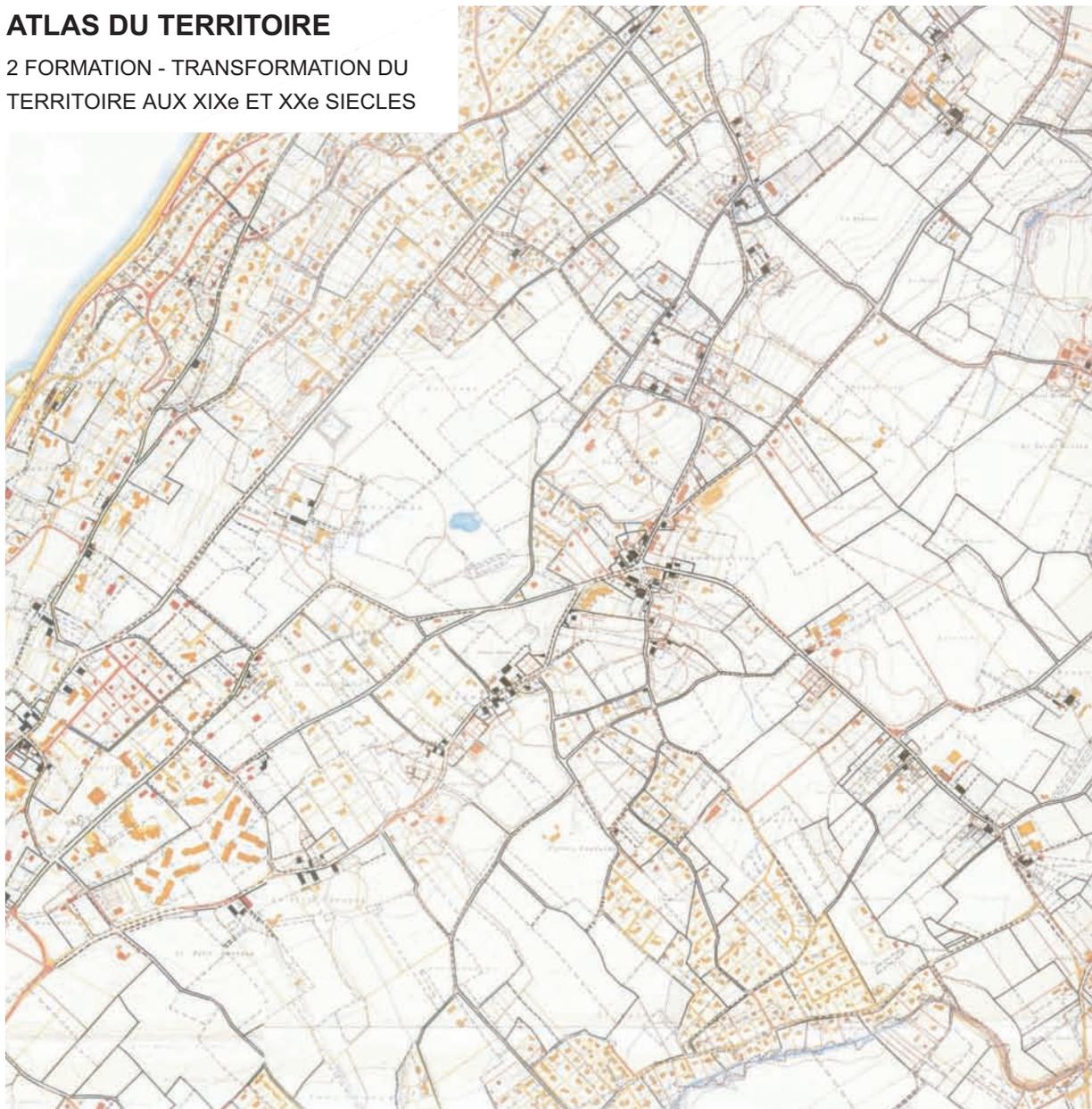
ATLAS DU TERRITOIRE

1 REPORT DU CADASTRE NAPOLEONNIEN
SUR LE PLAN D'ENSEMBLE ACTUEL



ATLAS DU TERRITOIRE

2 FORMATION - TRANSFORMATION DU TERRITOIRE AUX XIX^e ET XX^e SIECLES



éch : 17'000 

Eléments antérieurs à 1806-1818	
	limites parcellaires permanentes
	limites parcellaires persistantes
	limites parcellaires disparues
	voies de communication
	bâtiments (implantation)
Eléments apparus entre 1806-1818 et 1935-1959	
	limites parcellaires
	rues, routes, chemins, places
	cours, parkings, terrains de jeux, etc.
	bâtiments
Eléments apparus entre 1935-1959 et 1990	
	limites parcellaires
	rues, routes, chemins, places
	cours, parkings, terrains de jeux, etc.
	bâtiments
	cours d'eau, bassins, étangs